

Schéma de Cohérence Territoriale Syndicat Mixte Centre Ardèche

Comité de pilotage
Jeudi 23 mars 2017 à 18h
Mairie des Ollières-sur-Eyrieux

Elu(e)s du COPIL SCoT présents :

Monsieur FAYARD – Val'Eyrieux
Monsieur MERCHAT – CAPCA
Monsieur QUATREMER – CAPCA
Madame CHAIZE - CAPCA

En introduction, Jacques MERCHAT rappelle qu'au regard du contexte sur le territoire Centre Ardèche, il va falloir être fort politiquement, avoir un groupe d'élus représentants les 3 Communautés de communes qui porte la parole du SCoT, de ce projet partagé.

En cette fin de diagnostic territorial et dans le cadre de la remise à plat de missions portées par le Syndicat mixte (Comité syndical du 29 mars qui va discuter et probablement acter le resserrement des missions du Syndicat uniquement sur le SCoT), il va être nécessaire de procéder à un important travail sur la gouvernance du projet. La mobilisation et la disponibilité politique devra être importante.

1/ Diagnostic territorial

- **Point sur le volet « Transports et mobilités »**

Après la présentation des principaux éléments de diagnostic sur les transports, il est demandé à l'équipe de rajouter la ligne VRD au départ de Vernoux.

La question des aires de campings cars devrait être abordée dans le diagnostic.

2/ Etat Initial de l'Environnement

- **Zoom sur le volet « Forêt » :**

La forêt est un élément obligatoire à appréhender dans le cadre d'un diagnostic de SCoT sous deux aspects : environnemental (EIE) et économique (diagnostic).

Valentin Rabier insiste sur le fait que c'est une thématique primordiale pour notre territoire ; d'une part en tant que territoire rural fortement boisé et d'autre part parce que c'est un axe de développement économique intéressant et en développement aujourd'hui, mais qui rencontre un certain nombre de difficultés (sous exploitation, accès, filière fragile, morcellement du foncier, etc.).

3/ Points divers

- **Publication d'un Marché public pour l'Evaluation Environnementale**

Il est prévu par la loi qu'une évaluation de l'impact du SCoT soit réalisée sur la base des éléments de diagnostic issus de l'Etat Initial de l'Environnement, appelé Evaluation Environnementale.

Cette analyse intervient donc à l'issue de la phase de diagnostic et pour la durée du SCoT (PADD, DOO). Cette évaluation environnementale avait été prévue en externe (Bureau d'étude spécialisé), et un cahier des charges a été rédigé en ce sens. Au regard du calendrier du SCoT, il faut que cette évaluation débute en septembre/octobre.

- **Date et format de la présentation de la Note d'enjeux de l'Etat (Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche)**

Lors du dernier comité de pilotage SCoT, il était prévu une présentation de la note d'enjeux de l'Etat par les services de la DDT. En l'absence d'un nombre suffisant d'élus au COPIL il a été demandé de différer cette présentation importante pour la démarche. Après réflexions, il est proposé de faire intervenir les services de la DDT lors d'un COPIL élargit.

⇒ Un retour sera fait auprès de la DDT pour arrêter à nouveau ce temps de présentation avec ce nouveau format.

- **Organisation de l'équipe technique du SCoT**

Amélie Ravel a fait part de sa décision de quitter la Direction du Syndicat mixte à l'été. Pour cette raison, et toujours dans le cadre du resserrement des missions du Syndicat mixte uniquement sur le SCoT, il est indispensable de très rapidement renforcer l'équipe technique dédiée au projet.

Un poste est donc créé pour assurer la Direction, avec un rôle également de Chef de projet du SCoT avec l'idée d'une prise de fonction au mois de juin (tuilage politique, partenarial, administratif...avec Amélie Ravel).

(Cf fiche de poste distribuée en séance)

Un jury de recrutement se tiendra début mai, les membres du Comité de pilotage seront invités à y participer.

Jusqu'au mois de juin, Antoine est référent du diagnostic socio-démographique et Valentin référent de l'Etat Initial de l'Environnement.

- **Arrivée d'une stagiaire pour une durée de 3 mois sur « Caractérisation de la consommation foncière et des gisements fonciers »**

Blandine Auverchain (Master 1 Université Grenoble) sera accueillie par l'équipe du Syndicat mixte dans l'objectif d'exploiter la nouvelle base d'occupation du sol (OCS GE) commandée par le Syndicat mixte, en partenariat avec la DDT, le SCoT voisins de l'Ardèche Méridionale et l'IGN.

Il s'agit d'accompagner le SCoT dans la caractérisation de la consommation foncière, des gisements fonciers par l'exploitation de cette base de données et des documents d'urbanisme numérisés. La livraison de cette base de données interviendra d'ici quinze jours.

Le stage de Blandine Auverchain débutera début avril et se terminera fin juin. Ce stage sera encadré par Antoine BARANNE, mais également suivi par les services techniques DDT. Les EPCI seront également mobilisés.

- **Calendrier à venir**

L'année 2017 est une année importante pour le projet de SCoT. L'objectif est de finaliser l'étape de diagnostic (diagnostic socio-démographique et état initial de l'environnement) d'ici l'été ce qui permettra à l'équipe technique de procéder au-fur-et-à-mesure avec l'AMO aux correctifs et à une actualisation des données/cartographies au nouveau périmètre de SCoT (84 communes).

La rentrée de septembre sera consacrée à l'élaboration des enjeux du SCoT.

Enfin, le dernier trimestre de l'année consistera au démarrage de la phase 2 du SCoT, l'élaboration du PADD après validation et présentation du diagnostic.

Le calendrier ainsi que la validation des différentes étapes détaillées sera travailler par le chef de projet SCoT dont le recrutement est prévu au 1^{er} juin prochain.

Agenda des prochains COPIL SCoT : 15 juin prochain COPIL SCoT